

Annexe 2

Demande de disponibilité

Année scolaire 2024-2025

Première demande Renouvellement

Je soussigné(e) (Nom et Prénom)

Téléphone personnel : Adresse mail personnelle :

Adresse pendant la disponibilité :

Affectation 2023-2024 (si 1^{ère} demande) :


Demande ma mise en disponibilité au titre des décrets n° 2019-234 du 27 mars 2019 et n°85-986 du 16 septembre 1985 modifié au motif suivant :

Disponibilité accordée de droit

- Pour élever un enfant de moins de douze ans ➤ **justificatif familial d'état civil** : copie du livret de famille ou **extrait d'acte de naissance**
- Pour donner des soins à un enfant à charge, au conjoint, au partenaire de PACS, à un ascendant ➤ **certificat médical ; attestation de handicap ; pour un enfant : copie du livret de famille, pour un conjoint : extrait d'acte de mariage récent ou récépissé de déclaration d'un PACS + extrait de naissance datant de moins de 3 mois du partenaire du PACS**
- Pour suivre son conjoint, ou partenaire de PACS, contraint professionnellement à résider loin de la résidence administrative du fonctionnaire (3 ans renouvelables sous condition de respect des conditions requises), ➤ **extrait d'acte de mariage récent ou récépissé de déclaration d'un PACS + extrait de naissance datant de moins de 3 mois du partenaire de PACS, attestation de l'employeur du conjoint ou contrat de travail et dernier bulletin de salaire**
- Pour se rendre dans les départements et régions d'outre-mer, les collectivités d'outre-mer, la Nouvelle-Calédonie ou à l'étranger en vue de l'adoption d'un ou de plusieurs enfants, ➤ **justificatif de l'agrément en cours de validité mentionné aux articles L225-2 et L225-17 du code de l'action sociale et des familles**
- Pour la durée de l'exercice d'un mandat d'élu local, ➤ **justificatif du mandat d'élu**

Disponibilité sur autorisation

- Pour études ou recherches présentant un intérêt général (3 ans renouvelables dans la limite de 6 ans) ➤ **attestation d'inscription précisant le diplôme préparé ou certificat d'inscription dans un établissement d'enseignement**
- Pour convenances personnelles (durée initiale de 5 ans renouvelable dans la limite de 10 années sur l'ensemble de la carrière, sous réserve que l'intéressé ait accompli, après réintégration, au plus tard au terme d'une période de cinq ans de disponibilité, au moins dix-huit mois de services effectifs continus dans la fonction publique) ➤ **toutes pièces justificatives de nature à éclairer l'administration dans sa décision**
- Pour créer ou reprendre une entreprise (2 ans), ➤ **Annexe 2.1 + inscription au registre du commerce ou autre pièce justifiant de la création ou la reprise d'une entreprise (1^{ère} demande) ou extrait K-bis récent de l'entreprise et toutes pièces justifiant l'activité de l'entreprise (renouvellement)**

 L'exercice d'une activité professionnelle doit obligatoirement être déclaré par les agents lors d'une première demande de disponibilité ou lors d'un renouvellement si la 1^{ère} mise en disponibilité date de moins de 3 ans, à l'aide de **l'annexe 2.1**.

Avis et visa de l'IEN de circonscription

(Si première demande)

A, le

Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »